Les collectivites infra étatiques et l'ordre jur. international

Par **milhi**, le **27/12/2012** à **01:10**

Bonjour à tous,
j'ai un sujet de dissertation sur les collectivités publiques infra-étatiques et l'ordre juridique international. je pensais aborder le sujet en envisageant la compétence de ces collectivités d'une part, dans un état unitaire et d'autre part dans un état federal; cependant je ne trouve rien pour les états unitaires.

Par **bulle**, le **27/12/2012** à **06:33**

Bonjour,

Un simple rappel de la charte du forum:
[citation]7) Concernant les sujets de type devoir donné pour la fac. Nous ne sommes en aucun là pour faire le travail à votre place ! Dès lors, nous ne répondrons à vos questions que si vous montrez que vous avez un minimum travaillé. Pour cela nous exigeons au minimum un plan détaillé et une problématique de votre part avant d'envisager de vous conseiller. Vous mâcher complètement le travail ne serait pas un service à vous rendre de toute façon.
Et une fois le résultat obtenu, il serait courtois de nous informer de la suite de votre devoir. Donner la correction du prof ne coûte rien et nous permet à nous aussi d'avancer (pensez que quelqu'un d'autre peut avoir le même sujet par la suite). [/citation]

Attention à ne pas faire un hors sujet, en vous concentrant essentiellement sur la compétence.

Par **milhi**, le **27/12/2012** à **15:53**

Bonjour,
Merci,je suis totalement d'accord avec vous. Je compte limiter mon sujet autour des compétences de ces collectivités,(je ne sais pas si c'est une bonne idée) en fait la problematique serait l'étendue de leurs capacités, c'est-à-dire non seulement, est-ce qu'elles ont une compétence en matière de conclusion des traités, mais aussi, est-ce qu'elles engagent l'état en question ou seulement leur population.
Toutefois, je ne suis pas trop satisfaite de mon plan: je comptais voir en I) la personnalité internationale (A- La constitution; B- La reconnaissance des Etats) et en II)la compétence internationale (Bon là, j'allais voir en A- la compétence qui engage l'état en question et en B- la compétence qui engage seulement la collectivité)

Je suis très réceptive à vos critiques et à vos suggestions.Merci déjà!

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés